

## Prévisions financières pour 2021 et budget relais pour 2022

Document du Secrétariat

7 juillet 2021

---

### 1. Introduction

1.1. L'objectif de ce document est de :

- fournir à la Commission une perspective à long terme de sa situation financière
- présenter les comptes financiers audités pour les exercices 2018, 2019 et 2020 (règle financière B.5) pour approbation.
- fournir une prévision de la situation financière pour l'exercice 2021 (en cours) (règle financière D.2).
- proposer pour adoption un budget intermédiaire pour l'exercice 2022 (règle financière D.2).
- rendre compte à la Commission des progrès réalisés dans le recouvrement des contributions financières et des arriérés (règle financière E.4).

### 2. Perspectives à long terme

2.1. La Commission reste confrontée à d'importants défis financiers.

2.2. En résumé, les principaux défis sont les suivants :

- **Budgets déficitaires récurrents car les niveaux de dépenses du programme de travail convenu dépassent constamment les revenus, ce qui n'est pas viable.**
- **Le niveau de revenu convenu est soit versé en retard, soit non versé, ce qui, à terme, signifie que la Commission se retrouvera à court de liquidités et ne sera pas en mesure de fonctionner.**

2.3. La Commission sera en mesure d'équilibrer son budget en 2022 en reportant les économies réalisées en 2021 (en raison de réunions annulées). Ces économies sont toutefois ponctuelles et ne résoudront pas les problèmes permanents des processus budgétaires de la Commission, qui sont dus en grande partie à l'augmentation des coûts des réunions et des services en raison de l'inflation, et au fait que la Commission accepte de mener des activités dont les coûts récurrents associés sont, au total, supérieurs aux revenus annuels disponibles.

2.4. En se basant sur le niveau actuel des arriérés, le déficit en début de période pour 2023 pourrait s'élever à 217.000 £.

2.5. Pour être viable à moyen et long terme, la Commission doit équilibrer son budget en réduisant son programme de travail, en augmentant ses revenus ou en combinant les deux.

2.6. Le sous-comité budgétaire (SCB) élabore actuellement une proposition de budget équilibré pour l'exercice biennal 2023/2024 qui créera un précédent à la 68<sup>ème</sup> réunion de la CBI en termes de budgets équilibrés à l'avenir, ainsi qu'une stratégie visant à assurer la stabilité financière à long terme de la Commission (voir le document de synthèse du SCB).

2.7. Cette stratégie sera présentée lors de la 68<sup>ème</sup> réunion de la CBI et sera appliquée à partir de la période biennale 2023/24 si la Commission l'approuve.

### 3. Comptes audités 2018, 2019 et 2020

- 3.1. La règle financière B.5 exige que la Commission examine et adopte les comptes de la période écoulée depuis sa dernière réunion. La réunion de 2020 ayant été annulée, trois séries de comptes doivent être adoptés et seront toutes soumises sous forme de documents lors de la réunion spéciale virtuelle.
- 3.2. Les comptes examinés sont ceux des exercices 2018, 2019 et 2020.
- 3.3. Tous les comptes mentionnés au point 3.2 ont été certifiés « sans réserve », ce qui signifie que l'auditeur convient qu'ils donnent une image « fidèle » de la situation financière de la Commission.
- 3.4. La présentation des comptes pour les années en question a également été améliorée de manière à les rendre plus accessibles aux parties prenantes.

### 4. Prévisions financières pour 2021

- 4.1. Le tableau 1 ci-dessous fait le point sur la position finale prévue pour le budget « relais » de 2021, conformément à la règle financière D.2, à la date du 6 juillet 2021.
- 4.2. Compte tenu du report des fonds non utilisés de 2020, le budget relais prévoit un modeste excédent de 6.000 £.
- 4.3. Les contributions sont restées gelées et les revenus des intérêts bancaires ont diminué dans un contexte de taux d'intérêt bas. Les intérêts perçus sur les contributions en souffrance ont augmenté en raison de l'augmentation du nombre de pays en situation d'arriérés.
- 4.4. Les budgets consacrés aux salaires ont été conformes aux prévisions (y compris l'inflation et les augmentations d'échelon le cas échéant), même si les avantages sociaux du personnel ont été plus élevés que prévu en raison de l'augmentation imprévue du prix des primes d'assurance maladie.
- 4.5. De nombreuses lignes budgétaires ont été sous-utilisées en raison de la pandémie de COVID-19. Les coûts de fonctionnement des services informatiques et du Secrétariat ont été moins élevés temporairement, car le personnel continue de travailler à domicile, conformément aux directives du gouvernement britannique.
- 4.6. En raison de la pandémie, la 68<sup>ème</sup> réunion de la CBI a été reportée pour la deuxième fois consécutive à 2022. La réunion du Comité scientifique prévue en personne a également été annulée (une réunion virtuelle a été organisée en remplacement). Même si la Commission ne tient pas de réunion en personne en 2021, l'organisation de la réunion spéciale virtuelle en septembre 2021 entraînera certains coûts.
- 4.7. Dans l'ensemble, ces circonstances devraient se traduire par un montant non dépensé d'environ 121.000 £ pour l'exercice 2021.
- 4.8. Cela étant, les taux de recouvrement des contributions financières de base ont été moins bons que d'habitude, probablement en raison du manque de réunions en personne et des impacts économiques de la COVID-19. La provision pour créances douteuses de 2021 devrait augmenter sensiblement si la situation ne s'améliore pas. **Le non-paiement des contributions fait peser un risque important sur les opérations de la Commission et tous les commissaires sont invités à prendre des mesures immédiates pour s'assurer que toutes les contributions et tous les arriérés sont payés.**
- 4.9. Compte tenu des contributions impayées et des incertitudes persistantes relatives à la COVID-19, la situation financière continue d'évoluer et ces chiffres pourraient varier au cours de l'année. Le Secrétariat suit activement l'évolution de la situation et tiendra le Bureau et les présidents du comité F&A et du SCB informés si nécessaire.

Tableau 1 : Prévisions par rapport au budget « relais » 2021

	Budget approuvé pour 2021	Prévisions jusqu'à fin 2021	Budget relais 2022
<i>Anticipation de l'inflation</i>			2%
<b>REVENUS</b>			
<b>Ensemble des revenus</b>			
<b>1</b> Contributions financières	(1.656.600)	(1.656.619)	(1.656.600)
<b>2</b> Intérêts sur les contributions financières en souffrance	(4.900)	(7.897)	(6.000)
<b>3</b> Intérêts à percevoir sur les soldes de trésorerie	(3.000)	(2.000)	(1.000)
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>(1.664.500)</b>	<b>(1.666.516)</b>	<b>(1.663.600)</b>
<b>DÉPENSES</b>			
<b>4</b> Frais de personnel - sous-total	961.700	958.065	988.700
<b>5</b> Avantages du personnel - sous-total	51.800	70.033	72.500
<b>6</b> Voyages de représentation et pour les réunions du Bureau - sous-total	41.500	11.398	36.000
<b>7</b> Honoraires professionnels/de conseil - sous-total	16.800	15.375	17.300
<b>8</b> Coûts de fonctionnement du secrétariat Sous-total	61.800	35.054	51.500
<b>9</b> Technologies de l'information - sous-total	73.300	55.785	71.500
<b>10</b> Réunions - sous-total	129.200	24.546	370.600
<b>11</b> Frais bancaires. amortissements et provisions - sous-total	95.700	148.329	125.700
<b>12</b> Comité scientifique - budget de recherche	226.400	226.400	230.900
<b>13 TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1.658.200</b>	<b>1.544.984</b>	<b>1.964.700</b>
<b>14 TOTAL (EXCÉDENT) / DÉFICIT</b>	<b>(6.300)</b>	<b>(121.532)</b>	<b>301.100</b>
Moins les fonds mis de côté en 2019 pour la réunion de la Commission :			(129.950)
Moins les fonds mis de côté en 2020 pour la réunion de la Commission :			(121.455)
Moins les fonds mis de côté en 2021 pour la réunion de la Commission :			(28.800)
Moins une partie des montants sous-utilisés de la réunion SC 2020			(20.895)
<b>Un budget équilibré pour 2022</b>			<b>0</b>

## 5. Budget intermédiaire pour l'exercice 2022

### Budget

1.1. En raison du report de la réunion en personne de la CBI 68 à octobre 2022, il est nécessaire d'établir un budget « relais » d'un an pour permettre à la Commission de traverser cette période intermédiaire en attendant de pouvoir se réunir en personne et d'établir un budget biennal de la manière habituelle.

1.2. Le budget 2022 a été préparé sur la base suivante :

- La Commission poursuivra ses activités comme auparavant « *business as usual* ».
- Les coûts sont estimés à l'aide de la budget base zéro, ce qui permet d'indiquer les coûts réels prévus pour la réalisation des activités de la Commission.

- Les contributions générales seront gelées en 2022 aux niveaux de 2021.

1.3. Le budget est normalement examiné dans un premier temps par le SCB puis par le Comité Finances et Administration avant d'être adopté lors de la réunion plénière de la Commission. Cette année, le projet de budget relais a été examiné lors de la réunion du Bureau en juillet 2021 avant d'être présenté lors de la réunion spéciale virtuelle prévue en septembre 2021.

#### *Budget du CS*

1.4. Lors de sa réunion virtuelle de mai 2021, le Comité scientifique (CS) a approuvé une demande de budget pour 2022 identique à celle présentée en 2021, après ajustement de ses coûts en fonction de l'inflation. Cette demande est présentée à l'annexe B.

1.5. Le CS a examiné les propositions de projets en se basant sur les critères énoncés dans son manuel (*SC Handbook*) et a noté et classé les projets par ordre de priorité en fonction de leur mérite scientifique et de leur alignement sur ses priorités.

1.6. En raison de la COVID-19 et compte tenu du fait que certains projets n'ont pas pu être menés à bien, le CS a sous-utilisé une partie de son budget 2021. Dans le cas des projets entièrement annulés, il est proposé que les fonds non dépensés soient réaffectés aux postes suivants :

- Prise en charge du coût des PI lors de la réunion en personne du CS en 2022
- Soutien de la campagne IWC-POWER
- Prise en charge les coûts de modification des méthodes de travail du CS si la Commission accepte les changements à la suite des travaux en cours du Groupe de travail sur l'efficacité opérationnelle.
- Fonds de recherche et de conservation des petits cétacés

#### *Fonds de recherche et de conservation des petits cétacés<sup>1</sup>*

1.7. Le Fonds de recherche et de conservation sur les petits cétacés a lancé avec succès un appel à propositions en 2021.

1.8. En utilisant le processus décrit dans le Règlement financier, 67.000 £ ont été alloués au total à partir du fonds. Les projets approuvés figurent en Annexe C et la Commission est invitée à approuver ces allocations.

## **6. Arriérés de contributions**

6.1. Les arriérés de contributions deviennent un problème de plus en plus préoccupant pour la Commission.

6.2. Le non-paiement ou le paiement tardif des contributions signifie que la Commission dépense plus de liquidités qu'elle n'en reçoit.

6.3. Cette situation n'est pas viable. La Commission dispose de réserves de liquidités limitées et si celles-ci sont épuisées, l'organisation ne sera pas en mesure de payer son personnel, les frais de ses locaux et ses chercheurs scientifiques et ne pourra pas survivre. **Tous les Commissaires sont instamment priés de régler immédiatement les arriérés de contributions pour éviter que la CBI soit confrontée à des risques de liquidités importants.**

---

<sup>1</sup> Le Fonds de recherche sur les petits cétacés est un fonds volontaire de la Commission qui ne bénéficie d'aucun financement de base.

## 7. Résumé des décisions requises

7.1. La Commission est invitée à :

- Adopter les comptes audités pour les exercices 2018, 2019 et 2020.
- Prendre note des prévisions financières pour l'exercice 2021
- Adopter le budget 2022 tel que présenté en Annexe A, y compris :
  - La demande de budget du Comité scientifique
  - Les allocations faites à partir du Fonds de recherche et de conservation des petits cétacés
- Prendre note de l'impact sérieux du non-paiement/ paiement tardif des contributions.

*Note : La pandémie de COVID-19 a donné lieu à une incertitude accrue sur les revenus et dépenses de la Commission. Il pourrait s'avérer nécessaire de publier une version révisée de ce document si des changements importants intervenaient entre le moment de sa rédaction (7/7/2021) et la réunion virtuelle spéciale. Le Secrétariat continuera à suivre de près la situation et tiendra les commissaires informés, le cas échéant.*

## Annexes

### Annexe A - Proposition de budget pour 2022

Tous les montants sont en Livres Sterling.

		Budget approuvé pour 2021	Prévisions jusqu'à fin 2021	Budget 2022 pour les ponts
	<i>Anticipation de l'inflation</i>	2%		
<b>REVENUS</b>				
<b>Ensemble des revenus</b>				
1	Contributions financières	(1.656.600)	(1.656.619)	(1.656.600)
2	Intérêts sur les contributions financières en souffrance	(4.900)	(7.897)	(6.000)
3	Intérêts à percevoir sur les soldes de trésorerie	(3.000)	(2.000)	(1.000)
<b>TOTAL DES REVENUS</b>		<b>(1.664.500)</b>	<b>(1.666.516)</b>	<b>(1.663.600)</b>
<b>DÉPENSES</b>				
4	Frais de personnel	961.700	958.065	988.700
5	Avantages du personnel	51.800	70.033	72.500
6	Voyages de représentation et pour les réunions du Bureau	41.500	11.398	36.000
7	Honoraires professionnels/de conseil	16.800	15.375	17.300
8	Coûts de fonctionnement du Secrétariat	61.800	35.054	51.500
9	Technologies de l'information	73.300	55.785	71.500
10	Réunions	129.200	24.546	370.600
11	Frais bancaires, amortissements et provisions	95.700	148.329	125.700
12	Comité scientifique - Budget de la recherche	226.400	226.400	230.900
13	<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1.658.200</b>	<b>1.544.984</b>	<b>1.964.700</b>
14	<b>TOTAL (EXCÉDENT) / DÉFICIT</b>	<b>(6.300)</b>	<b>(121.532)</b>	<b>301.100</b>
Moins les fonds mis en réserve en 2019 pour la réunion de la Commission :				(129.950)
Moins les fonds mis de côté en 2020 pour la réunion de la Commission :				(121.455)
Moins de fonds mis de côté en 2021 pour la réunion de la Commission :				(28.800)
Moins une partie des fonds sous-utilisés de la réunion du CS 2020				(20.895)
<b>Un budget équilibré pour 2022</b>				<b>0</b>

\*Note : Lorsque des budgets biennaux sont établis, le coût de la réunion de la Commission est réparti sur les deux années de l'exercice biennal. Comme il s'agit d'un budget annuel financé par les montants sous-utilisés et reportés des années précédentes, par souci de transparence, le coût de la réunion de la Commission est indiqué en totalité pour 2022, de sorte que les montants sous-utilisés utilisés puissent également être indiqués en totalité. Par conséquent, le déficit indiqué semble plus élevé qu'il ne l'aurait été si un budget biennal avait été établi, ce qui est compensé par des sous-utilisations pluriannuelles.

\*\* Après utilisation des fonds pour équilibrer la position budgétaire de 2022, 120.000 £ environ sont des sous-utilisations de fonds provenant des réunions annulées en 2020/21. Ces fonds pourraient être utilisés pour contribuer au budget 2023, mais même s'ils restent disponibles, l'ampleur du défi à relever pour équilibrer la position pour l'exercice 2023/24 sera considérable.

Annexe B - Demande de budget du Comité scientifique pour 2022 (tel qu'approuvé lors de la CBI 68c)

Tous les montants sont en Livres Sterling.

Sous-com.	Titre du projet	Report des années précédentes	Réaffectation des fonds d'autres projets	Demande de budget de base pour 2022	Total	Soutien en nature
<b>Général</b>						
TOUS	Participants invités 2022	100.000	-	-	<b>100.000</b>	-
TOUS	Montant pour financer les recommandations de la Commission	-	-	15.000	<b>15.000</b>	-
TOUS	Financement initial - Petit groupe chargé des communications	-	-	15.000	<b>15.000</b>	-
TOUS	Faire face aux développements au sein de la Commission	-	94.093	14.591	<b>108.684</b>	-
TOUS	Fonds pour imprévus	44.848	-	-	<b>44.848</b>	-
<b>Réunions / Ateliers</b>						
NH	Atelier sur les baleines à bosse de l'Atlantique Nord	-	-	16.960	<b>16.960</b>	Lieu
CMP	Atelier sur le CMP des baleines franches australes Chili-Pérou	-	-	8.750	<b>8.750</b>	Lieu
<b>Modélisation / Informatique</b>						
IST	Support informatique essentiel	-	-	13.500	<b>13.500</b>	-
<b>Recherche</b>						
IST. IA	Croisière IWC-POWER	15.714	-	15.106	<b>30.820</b>	990.230
SH	Catalogue SH sur les baleines bleues	-	-	11.500	<b>11.500</b>	-
SH	Photographies de baleines bleues du Madagascar	-	-	400	<b>400</b>	-
IA	Analyse des données de marquage des baleines à bosse	-	-	9.860	<b>9.860</b>	-
SH	Enquête aérienne des baleines franches australes - Australie	-	-	17.008	<b>17.008</b>	-
NH	MEGARA 2022	-	-	6.000	<b>6.000</b>	2.500
SH	Stock et mouvement des baleines bleues dans l'Antarctique	-	-	16.076	<b>16.076</b>	126.050
CMP	Acoustique des baleines franches australes - Chili-Pérou	-	-	19.400	<b>19.400</b>	8.000
CMP	Acoustique des baleines bleues - Oman	-	-	16.904	<b>16.904</b>	25.627
CMP	Conservation de la baleine à bosse de la mer d'Arabie	-	-	14.845	<b>14.845</b>	34.674
<b>Bases de données</b>						
HIM	Coordinateur de la base de données sur les collisions avec les navires	-	-	10.000	<b>10.000</b>	30.000
GDR	Support pour la base de données du Secrétariat	-	-	6.000	<b>6.000</b>	-
<b>Rapports</b>						
E	SOCER	-	-	4.000	<b>4.000</b>	-
<b>TOTALS</b>		<b>160.562</b>	<b>94.093</b>	<b>230.900</b>	<b>485.555</b>	<b>1.217.081</b>

\*Il est proposé de reporter les 100.000 £ réservées aux participants invités à la réunion de 2021 pour couvrir les coûts des participants invités à la réunion en personne de 2022.

\*\* Des sous-utilisations de fonds d'environ 210.000 £ ont été constatées en 2021, en grande partie en raison des recherches et d'ateliers urgents qui n'ont pas pu avoir lieu en raison de la COVID-19. Compte tenu de la

situation budgétaire de la Commission et des changements qu'il faudra probablement apporter aux réunions du comité scientifique et/ou aux budgets de recherche, 94.000 £ de ces fonds ont été mis en réserve pour aider le comité scientifique à mettre en œuvre les changements à apporter aux pratiques de travail actuelles, conformément aux directives de la Commission à moyen terme. Les 15.000 £ restantes étaient des fonds non consommés pour la campagne IWC-POWER, qui ont été alloués pour soutenir les futures campagnes.



*Annexe C - Projets approuvés pour un financement par le Fonds volontaire sur les petits cétacés et la recherche.*

Tous les montants sont en GBP.

<b>Titre</b>	<b>Responsable de la recherche</b>	<b>Coût</b>
Évaluation rapide de l'occurrence et du statut de conservation des dauphins de Guyane à la périphérie nord de leur aire de répartition en Amérique centrale	Laura J May-Collado	19.564
Plus de connaissances, moins de mortalité : l'éducation pour la conservation des dauphins de Guyane ( <i>Sotalia guianensis</i> ), lac Maracaibo, Venezuela.	Yurasi Briceño	5.820
Évaluation de la population et dynamique des dauphins à gros nez de Lahille en Argentine	Mariano Alberto Coscarella	17.020
Comprendre les effets des opérations de barrage transfrontalier à la frontière entre le Népal et l'Inde sur l'habitat et la dynamique des populations de dauphins du Gange	Gopal Khanal	4.994
Évaluation du statut de conservation des marsouins de Burmeister au Pérou - expérimentation d'outils permettant d'estimer l'abondance et les prises accessoires de cette espèce cryptique et mal connue.	Joanna Alfaro Shigueto	20.000
	<b>Total</b>	<b>67.398</b>